

Dire le monde social. Les sociologues face aux discours politiques, économiques et médiatiques

Bordeaux, du 5 au 8 septembre 2006

Engagement associatif : le cas des "seniors" qui veulent être utiles aux autres Analyse de l'enquête INSEE sur la vie associative de 2002

Laurent Nowik^{a)}, Guy Morel^{b)}

Résumé :

Le taux de participation associative des seniors (55 ans et plus) est un indicateur du développement de la sociabilité de cette population. Mais il existe plusieurs inscriptions possibles dans le tissu associatif. L'une d'entre elles concerne des personnes impliquées dans des enjeux de société : elles s'investissent dans des causes universelles (défense de l'environnement, actions caritatives, humanitaires...) qui dépassent la solidarité familiale intergénérationnelle dont elles sont déjà la cheville ouvrière. Certains auteurs y voient alors la face positive du vieillissement démographique : une façon de compenser le repli de certaines politiques sociales.

Grâce à l'enquête INSEE sur la pratique associative de 2002, notre communication s'intéressera à cette forme d'engagement. On précisera les caractéristiques des personnes susceptibles de correspondre à l'image de « seniors » qui s'impliquent, hors de la sphère domestique, dans des actions tournées « vers les autres », au sens où le destinataire de l'action n'est pas nécessairement membre de l'association et où l'action est l'expression d'une solidarité.

Nous constaterons que cette population, sans être négligeable, reste minoritaire. Mais les représentants de cet ensemble sont mieux dotés en capital social. Cette caractéristique laisse la possibilité de voir le nombre de seniors qui partagent ces logiques de l'engagement se renforcer dans les années à venir, sans devenir pour autant le modèle dominant.

a) *MCF Sociologie - Démographie*
Université François-Rabelais de Tours, Département de sociologie, UMR CITERES 6173
laurent.nowik@univ-tours.fr

b) *MCF Statistiques*
Université François-Rabelais de Tours, Département de sociologie, UMR CITERES 6173
morel@univ-tours.fr

Engagement associatif : *ces retraités qui veulent être utiles aux autres...*

Laurent NOWIK, Guy MOREL,
Université François-Rabelais - Tours, UMR CITERES

Il y a quelques décennies, on dénonçait le dépérissement des campagnes et on s'inquiétait du nombre de « personnes âgées¹ » qui augmentait. Aujourd'hui les retraités - voire les plus de 50 ans - sont couramment identifiés sous le vocable de « seniors », terme susceptible d'accorder une représentation sociale plus favorable aux personnes ayant souvent quitté l'activité professionnelle (Rochefort, 2000 ; Guérin, 2002...) et non encore concernées par des formes de dépendance. Assurément, beaucoup d'éléments opposent les « seniors » d'aujourd'hui aux « vieux » d'hier : leur pouvoir d'achat, leur niveau d'éducation, leur espérance de vie à 60 ans, leurs aspirations individuelles... Ainsi, une nouvelle approche du groupe des retraités s'affirme. Cette lecture est possible si on ne se limite pas à voir derrière chaque senior seulement un consommateur de voitures ou de séjours de vacances (Tréguer, 2003). Cette lecture, déjà entreprise, a permis d'apprécier les rôles qu'ils jouent au sein de la famille (Attias-Donfut, 1998). Elle est à poursuivre, pour mieux apprécier l'implication sociale des seniors dans des activités situées en dehors de la sphère domestique.

Pour connaître le rôle que les seniors jouent dans certains domaines sociaux, on peut s'intéresser à leur pratique associative. Mais si le taux de participation associative des retraités est bien le signe de leur ouverture aux autres, l'adhésion des seniors à une association ne suffit pas à apprécier leur degré d'engagement social. On peut en effet envisager deux manières extrêmes de s'inscrire dans le tissu associatif. *Une première* consiste à imaginer des personnes qui profiteraient de leur temps libre pour développer des activités de loisirs, qui cultiveraient leur réseau de sociabilité au sein du même groupe d'âge. Dans ce cas, cette population apparaîtrait peu « engagée » socialement : leur adhésion associative aurait pour finalité leur propre épanouissement et la recherche de sociabilités de proximité. *La seconde* consiste à imaginer des personnes davantage impliquées dans des enjeux de société. Par leur participation associative, elles auraient la volonté d'agir sur leur environnement, proche ou lointain. Ne renonçant pas à certaines formes de militantisme, elles agiraient de façon altruiste au service de causes qui leur paraissent justes ; elles participeraient à des actions de solidarité qui dépassent la solidarité familiale intergénérationnelle dont elles sont déjà la cheville ouvrière.

Dans cet article, nous qualifierons ces seniors d'« **engagés solidaires** ». Il s'agit d'une construction *a priori*, d'un idéal-type² : il faut pour cela imaginer des adhérents qui défendent des causes universelles. Par leurs actions, ils tentent d'inverser des inégalités sociales, d'apporter un soutien aux plus démunis ou encore de modifier des processus qui ont un impact environnemental et donc, à terme, des conséquences sur le devenir du genre humain. Leur action est politique au sens où elle s'inscrit dans les règles d'une société locale ou globale et défend un projet de vie meilleure pour le plus grand nombre. Ce sont donc bien des seniors qui « *veulent être utiles aux autres* » pour reprendre le titre de la communication, puisqu'ils se tournent vers les autres pour une plus grande justice sociale.

¹ On appelait alors « personne âgée » tout individu ayant dépassé 60 ans. Voir P. Bourdelais pour apprécier le caractère relatif de la personne âgée (Bourdelais, 1993)

² Notion qui va au-delà de celle de « retraités ou seniors bénévoles » souvent évoquée pour parler de la participation des retraités à la vie associative ou encore de celle de « jeunes retraités ouverts sur l'extérieur » pour reprendre l'un des portraits construits par le Credoc (Credoc, 1996). Elle se rapproche de la notion de « retraite solidaire » évoquée par A.M. Guillemard (Guillemard, 2002) et s'apparente au modèle de la « retraite utile et solidaire sous-tendu par la recherche d'une nouvelle citoyenneté » évoqué par H. Théry (CES, 1993).

Notre intention est de donner un contour à cette population idéal-typique. Nous proposons de le faire en utilisant les résultats de l'enquête permanente « Condition de vie des ménages » d'octobre 2002, et plus particulièrement de son volet spécial consacré à la vie associative.

L'objectif est de montrer comment repérer, à partir des questions de l'enquête Insee, les personnes qui répondent à la notion de « **seniors engagés solidaires** » sans avoir à dresser une liste a priori des associations où ils adhèrent. Il existe en effet une différence entre les finalités des associations et la manière dont leurs membres s'y engagent. Nous cherchons donc à identifier des personnes qui, par leur participation associative, se tournent vers les autres, au sens où le destinataire de l'action n'est pas membre de l'association et où l'action est l'expression d'une solidarité, et cela, *quelle que soit l'association*.

A) Panorama de la participation associative des 55-74 ans

Les données de l'enquête Insee sur la vie associative sont représentatives de la population vivant en France de plus de 15 ans. Nous avons choisi de ne retenir pour ce papier que les personnes âgées de 55 à 74 ans, situées en dehors de la grande vieillesse. Sur cette tranche d'âge, certaines personnes sont encore en activité.

Trois sous-groupes (ou six, si on distingue le sexe) ont été constitués :

- les « Actifs » : individus âgés de 55 à 64 ans, en activité ou en recherche d'emploi (329 enregistrements, correspondant après pondération à 2 780 648 personnes) : tous les seniors ne sont pas des retraités ;
- les « Retraités 55-64 » (noté R 55-64) : individus âgés de 55 à 64 ans, en situation de retraite (358 enregistrements correspondant après pondération à 2 263 178 personnes) ;
- les « Retraités 65-74 » (noté R 65-74) : individus âgés de 65 à 74 ans, en situation de retraite (625 enregistrements correspondant après pondération à 4 515 012 personnes).

Par le jeu de la pondération, la recherche porte donc sur environ 9,5 millions de personnes vivant en France, ayant exercé – ou exerçant encore – une activité professionnelle. Les personnes déclarées « inactives » ou « femmes au foyer » ont été exclues de l'échantillon par souci de comparaison entre les sous-groupes, ce qui conduit à une sous représentation des femmes âgées de 55 à 74 ans. Une présentation plus complète des effectifs pondérés figure dans le tableau 1.

Tableau 1 : Effectifs pondérés par sexe et sous-groupes

	Actifs	R 55-64	R 65-74
Hommes			
Adhérant à au moins une association	902 275	756 883	1 288 534
N'adhérant pas à une association	760 629	470 364	859 597
Total	1 662 904	1 227 247	2 148 131
Femmes			
Adhérant à au moins une association	508 883	598 404	1 233 132
N'adhérant pas à une association	608 861	437 527	1 133 749
Total	1 117 744	1 035 931	2 366 881
Ensemble			
Adhérant à au moins une association	1 411 158	1 355 287	2 521 666
N'adhérant pas à une association	1 369 490	907 891	1 993 346
Total	2 780 648	2 263 178	4 515 012

La comparaison entre les deux premiers groupes (Actifs et R 55-64) permet d'étudier la participation associative sous l'influence de l'activité ou de la non activité³. Il est en effet

³ L'âge moyen des « actifs 55-64 » et des « retraités 55-64 » est néanmoins différent : tout en faisant parties du même groupe d'âge, la probabilité d'être âgé de plus de 60 est plus forte si on est en retraite que si on est encore

particulièrement intéressant de voir comment la participation associative évolue au passage à la retraite, au moment où les individus disposent de plus de temps et de sérénité pour leurs activités choisies (c'est l'âge de la « liberté retrouvée » selon l'Insee). *La comparaison entre les deux groupes de retraités (R 55-64 et R 65-74)* permettra par ailleurs d'avoir une idée de l'évolution de la participation associative en tenant compte de l'augmentation de l'âge ou de l'appartenance à une génération.

1) La participation associative des seniors

De nombreuses publications ont signalé ces dernières années la participation croissante à la vie associative lors du passage à la retraite. L'enquête Insee confirme cette réalité. Le taux de participation évolue de 54 à 62 % chez les hommes, et de 46 à 58 % chez les femmes. Les taux d'adhésion en fonction du sexe et de la position socio-professionnelle (PCS) rappellent des constats connus : les femmes adhèrent moins, tout comme les PCS situées en bas de la hiérarchie sociale. Le contraste est fort entre les catégories sociales extrêmes puisque dans plusieurs sous-groupes les taux d'adhésion des ouvriers sont beaucoup plus faibles que ceux des cadres (3,2 fois pour les « actifs », 3,0 pour les femmes « R 55-64 » notamment). On obtiendrait des résultats similaires en étudiant les taux d'adhésion en fonction des revenus ou du niveau d'éducation, signe que la participation associative est en lien avec les capitaux socio-économiques et culturels possédés⁴.

Tableau 2 : Taux de participation à au moins une association (%)

Catégories socio-professionnelles :	Hommes			Femmes		
	ACTIF	R 55-64	R 65-74	ACTIF	R 55-64	R 65-74
1 Agriculteurs exploitants	75	70	63	21	40	63
2 Artisans, commerçants, chefs d'entreprise et prof. libérales	36	43	55	66	60	69
3 Cadres et prof. intell. sup.	74	80	79	90	77	54
4 professions intermédiaires	71	64	75	47	82	62
5 employés	29	70	59	40	57	47
6 Ouvriers	23	47	45	28	26	41
TOTAL	54	62	60	46	58	52

Le tableau 2 montre que pour les deux sexes le taux d'adhésion est meilleur chez les retraités de 55-64 ans que chez les actifs du même âge, et meilleur aussi, à un degré moindre, que celui des retraités plus âgés. Au même âge, l'activité professionnelle semble donc restreindre la participation associative. Elle s'atténue également de façon variable selon les PCS chez les retraités de 65-74 ans par rapport à leurs cadets, sous un effet d'âge et/ou de génération.

2) Des adhésions concentrées sur quelques types d'associations

Il existe dans la société française une extrême diversité d'associations dont les projets ne sont pas comparables. Il est en effet très difficile de considérer un projet commun entre des associations aussi différentes que des clubs sportifs et des syndicats, des groupements de chasseurs et des associations d'aide aux malades... Il est cependant possible de concevoir de grands types associatifs pour apprécier les préférences des groupes sociaux. L'Insee a établi une nomenclature permettant de regrouper et rendre lisible la diversité. Elle permet de

en activité. Parmi les individus qui adhèrent à au moins une association, l'âge moyen des « actifs » est de 57,9 ans et celui des « retraités 55-64 » est de 61,6 ans ; parmi les non adhérents, l'âge moyen des « actifs » est 57,8 ans et celui des « retraités 55-64 » de 61,5 ans.

⁴ Alain Thalineau, Guy Morel, Laurent Nowik. *Adhésion associative et positions sociales. Une discussion à partir de la participation associative des ouvriers-employés*. Article à paraître

montrer que les seniors de 55-74 ans privilégient certaines familles d'associations pour des raisons qui ne sont pas toujours indifférentes à leur âge : clubs du troisième âge, associations d'anciens combattants ou de personnes d'une même classe d'âge, associations de retraités d'une entreprise.

Tableau 3 : Proportion d'adhérents de 55-74 ans par grands types d'associations

	Hommes			Femmes		
	ACTIFS	R 55-64	R 65-74	ACTIFS	R 55-64	R 65-74
1) Association de personnes âgées ou club du 3ème âge (A10+B15)	1%	9%	17%	1%	12%	28%
2) Association d'anciens combattants ou classe d'année de naissance (A09+B17)	3%	23%	16%	3%	1%	4%
3) Association culturelle ou musicale (A06+B11)	7%	7%	7%	18%	19%	16%
4) Association ou clubs sportifs, fédérations sportives... (B12+A07)	16%	18%	11%	21%	13%	11%
5) Association d'aide humanitaire (A04+B82)	3%	5%	7%	5%	16%	8%
6) Association de locataires, propriétaires et co-propriétaires (A02+B63+B64)	14%	6%	8%	19%	10%	8%
7) Association de retraités d'une entreprise (A11+B18)	2%	5%	6%	1%	3%	5%
8) Groupes religieux ou paroissial (A05+B93)	2%	1%	5%	2%	7%	8%
9) Groupements syndicaux ou professionnels (A05+B93)	21%	6%	4%	15%	7%	2%
Ensemble des 9 principaux types d'association	70%	81%	81%	84%	88%	89%

Les neuf grands types associatifs présentés dans le tableau 3 concentrent selon les sous-groupes entre 70 % et 89 % des seniors de 55-74 ans. De fortes inégalités se dessinent toutefois entre les sexes et les trois groupes. Par exemple, les clubs du troisième âge recrutent d'autant mieux que les individus sont âgés ; les associations culturelles sont peu sensibles au statut d'occupation ou à l'âge des adhérents (mais les femmes y sont relativement mieux représentées, au moins deux fois plus) ; l'adhésion à des associations sportives décroît avec l'âge ; la participation à des groupements syndicaux ou professionnels décroît avec l'âge *et le changement de statut* (hors du champ professionnel, moins de retraités considèrent encore justifiée l'adhésion syndicale) ; l'engagement dans la vie paroissiale est plus forte chez les retraités les plus âgés des deux groupes et chez les femmes.

Finalement, ces résultats permettent de s'assurer que le passage à la retraite et la montée en âge constituent des variables importantes à prendre en compte pour étudier l'évolution de la participation associative chez les plus de 55 ans. En outre, les seniors dégagés de l'activité se concentrent sur un nombre plus limité d'associations, du fait qu'ils portent un intérêt croissant avec l'âge aux associations de retraités.

3) Les raisons de l'adhésion à des associations chez les seniors

Michèle Febvre et Laura Müller ont proposé en février 2004 trois grandes catégories d'associations résumées par les termes : « **convivialité** », « **pratique d'une activité** » et « **défense de droits ou d'intérêts** ». Cette typologie est construite en tenant compte des raisons d'adhérer aux associations des personnes de plus de 15 ans interrogées, obtenues à partir de la série des questions PA10 du questionnaire Insee (questions que nous utiliserons à notre tour par la suite).

Questions PA10 : Pour quelles raisons avez-vous adhéré à cette association :

1. Pour pratiquer un sport ?
2. Pour pratiquer une activité culturelle ou artistique ?
3. Pour défendre une cause ?

4. Pour faire respecter vos droits et ceux des autres ?
5. Pour rencontrer des personnes qui ont les mêmes préoccupations ou les mêmes goûts, pour se faire des amis ?
6. Pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres ?
7. Pour vous épanouir, pour occuper votre temps libre ?
8. Pour aider, défendre les intérêts de vos enfants ou d'autres membres de votre entourage ?
9. Pour avoir accès à des renseignements ou des services (y compris adhésion obligatoire pour bénéficier de certaines prestations) ?
10. Pour une autre raison ?

Pour les trois catégories d'associations, les seniors se répartissent ainsi :

Tableau 4 : Répartition des seniors de 55-74 ans en fonction de la typologie associative Insee

	Hommes			Femmes		
	ACTIFS	R 55-64	R 65-74	ACTIFS	R 55-64	R 65-74
Convivialité	18,2%	42,6%	50,5%	12,3%	25,9%	49,7%
Pratique d'une activité	28,2%	30,0%	22,4%	38,5%	32,5%	27,0%
Défense de droits ou d'intérêts	53,6%	27,4%	27,1%	49,2%	41,6%	23,3%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%	100%

On constate que les associations où la **convivialité** (au sens de l'Insee) est centrale l'emportent largement chez les *retraités* hommes et chez les *retraités* femmes de plus de 64 ans. Ce résultat est conforme avec l'adhésion croissante à des clubs du troisième âge évoquée plus haut. De plus, on sait que pour les personnes les plus âgées de la société (au-delà même de 74 ans), l'intérêt pour les associations où la convivialité domine est une tendance de fond que montraient déjà les premières enquêtes du Credoc sur les Conditions de vie et aspirations des français il y a plus de vingt ans. Cependant, la catégorie définie par l'Insee est vaste. Elle intègre notamment les associations à vocation religieuse dont certaines ont des adhérents qui recherchent d'abord à être utiles (raison 6). Les adhésions aux associations d'anciens combattants, classées aussi dans la catégorie convivialité par l'Insee relèvent largement du souhait de faire respecter ses droits ou ceux des autres (raison 4).

Les adhésions à des associations qui visent la **pratique d'une activité** (culturelle, sportive, etc.) ne sont jamais les plus importantes des trois catégories. Elles déclinent avec l'âge (ou la génération), en particulier pour les activités sportives. Le passage à la retraite chez les hommes semble toutefois produire une légère augmentation de la participation. Les adhérents qui visent à pratiquer une activité sont certainement sensibles à la perspective des relations avec d'autres personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt. Malgré la convivialité associée à l'activité, ces adhésions s'effritent sous l'influence du vieillissement des personnes.

La troisième catégorie de l'Insee « **défense de droits ou d'intérêts** » concerne en moyenne une adhésion sur trois, pour l'ensemble de la population étudiée (35 % pour les hommes et 34 % pour les femmes), mais les adhésions sont très contrastées entre les trois groupes de seniors que nous avons séparés. Chez les hommes, l'adhésion est deux fois plus faible chez les personnes situées en dehors de l'activité (baisse notamment de l'adhésion syndicale signalée précédemment). Chez les femmes, le passage à la retraite semble avoir moins d'impact (pour les 55-64 ans), mais l'adhésion diminue fortement après 64 ans.

Cette catégorie « défense des droits et intérêts » constitue un ensemble hétérogène où se côtoient des activités de nature différente. Une des limites de la catégorie de l'Insee est de ne pas distinguer la direction de l'action. La défense d'intérêts peut en effet relever d'une *logique corporatiste* : l'action doit bénéficier aux personnes qui ont milité et par extension à leurs semblables ; ou d'une *logique « universelle »* : il s'agit de la défense d'un droit général et l'action est censée bénéficier à l'ensemble d'une collectivité.

Par exemple, cette catégorie mélange la défense d'intérêts particuliers telle que la gestion d'un capital foncier dans le cas des syndicats de co-propriétaires (c'est alors la raison 4 aux

questions PA10 qui l'emporte : « faire respecter vos droits ou ceux des autres ») avec la défense de causes plus générales que l'on va trouver en particulier dans les associations qui défendent un projet humanitaire (raison 6 : « pour être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres »).

La répartition des adhésions en trois grandes catégories montre in fine que l'engagement des seniors reste dominé par l'épanouissement personnel et par la recherche de contacts amicaux qui assurent une bonne sociabilité à la retraite. Pour autant, l'enquête montre qu'il existe des retraités de 55-74 ans qui s'engagent dans des associations dont la finalité est de défendre des causes, d'être utile aux autres, même s'ils ne sont pas les plus nombreux.

A ce stade, la difficulté principale réside dans les limites de la typologie Insee des trois grandes raisons d'adhérer. Elle ne permet pas, dans le cadre de ce projet, d'isoler clairement les personnes de 55 à 74 ans qui, par leur participation associative, s'engagent *en direction des autres*, cherchant à rendre service aux autres (et non à se rendre service). Nous avons par conséquent construit une autre méthode d'analyse des formes de la participation associative des seniors pour tenter de mieux repérer et quantifier les adhésions qui vont dans le sens de l'utilité sociale définie en introduction.

B) Une autre analyse des formes de la participation associative

La méthode qui suit reprend l'analyse des raisons d'adhérer en utilisant des analyses factorielles. Ces analyses ont mis en évidence trois axes principaux que nous décrivons dans l'encadré méthodologique ci-dessous. Les interprétations de ces axes, simplifiées grâce à la construction d'indices, ont permis d'introduire, pour le premier axe, des oppositions qui mentionnent le rapport à la société ou à la communauté, et de distinguer, grâce au deuxième axe, le degré d'ouverture aux autres en tenant compte du destinataire de l'action, opposition qui était absente de la troisième catégorie de l'Insee (adhésion pour défendre des droits ou des intérêts). Le troisième axe oppose les activités culturelles aux activités sportives, aspects non pris en compte dans cette étude.

Indice n°1 : indice de socio-dépendance (ISD) ou indice communalisation/sociation.

La vie associative permet de partager une expérience sociale, mais ce n'est pas nécessairement sa finalité. Le concept wébérien de *sociation* permet de rendre compte des relations sociales qui se jouent dans certaines associations qui ont une finalité bien établie, un objectif rationnel à atteindre. Il s'oppose à la *communalisation* où les activités sont déterminées de façon affectuelle (Weber, 1995) : dans certaines associations, on effectue en effet des activités pour d'abord partager le plaisir d'être ensemble ; c'est la conscience communautaire qui domine.

C'est cette opposition dont rend compte le premier axe ou indice. Il permet de considérer le cadre social dans lequel s'inscrit l'action. Plus l'indice est positif, plus il signale que ses retombées auront des conséquences pouvant aller au-delà des bénéfiques que ses promoteurs peuvent en tirer individuellement. L'action a alors besoin de s'inscrire dans les institutions de la société pour prendre sa signification. Par contre, plus l'indice est négatif, plus il signifie que l'action bénéficie seulement à ceux qui en sont les protagonistes, qu'elle reste dans un cercle social plus réduit. Dans ce cas, il n'y a pas de projet au sein de l'association visant à modifier l'organisation sociale.

On admettra que la notion de « seniors engagés solidaires » définie dans l'introduction devrait concerner des individus plutôt situés à droite de l'axe, car ces valeurs de l'indice suggèrent une plus forte implication sociale.

Indice n°2 : indice de motivation collective (IMC).

Le deuxième indice permet de considérer l'orientation de l'action. Il est plus proche de l'opposition « pour soi » (ou pour le groupe des semblables) et « pour autrui » (c'est-à-dire pour un large collectif, pour l'intérêt général). Plus l'indice est positif, plus l'action est ouverte vers les autres et les valeurs qui l'animent sont de portée plus universelle. Un indice négatif signifie que l'association œuvre principalement pour les intérêts ou les goûts de ses propres membres. Ainsi, chaque adhérent souhaiterait d'abord tirer le bénéfice de son adhésion, sans tenir compte des conséquences pour autrui.

On admettra que la notion de « seniors engagés solidaires » devrait concerner des individus pour lesquels ce deuxième indice est positif. Dans l'exemple évoqué plus haut, les adhérents d'un syndicat de co-proprétaires auraient un indice plutôt négatif, les membres d'une association qui défendent un projet humanitaire auraient un indice plutôt positif.

Méthodologie

L'enquête Insee d'octobre 2002 sur la condition de vie des ménages permet d'analyser un total de 3738 participations associatives. Dans la partie « vie associative » du questionnaire nous avons sélectionné 33 variables dichotomiques : 9 proposent une raison d'adhésion (questions PA10 de l'enquête, de ADHSPOR à ADHACC), 16 demandent si un type d'activité est organisé par l'association (questions PA41 de ACT1 à ACT16), les 8 autres ont été construites à partir de propriétés de l'association (étendue géographique, existence de salariés, paiement à chaque participation) et de modalités de l'adhésion (bénévolat, présence de proches). Nous avons réalisé une analyse factorielle des correspondances multiples (ACM) en utilisant ces 33 variables comme actives, mais aussi en se restreignant aux 9 raisons d'adhésion ou aux 16 activités possibles. On obtient une très forte stabilité des résultats sur les premiers axes. Les proximités des modalités des variables (actives et supplémentaires) restent semblables.

Dans ces conditions, il nous a semblé particulièrement intéressant de nous restreindre aux variables « raisons d'adhésion ». Elles forment un ensemble homogène et il n'y a pratiquement pas de non réponse. L'analyse est ainsi basée sur la demande de l'adhérent et non sur sa connaissance plus ou moins bonne de l'association. Le résultat principal de ces analyses est la mise en avant d'un premier axe factoriel que l'on peut appeler de « socio-dépendance » ou de « communalisation/sociation ». Il exprime le degré de dépendance existant entre les motifs de l'adhésion et les modifications d'un collectif. D'un côté de l'axe, la satisfaction de l'adhérent n'implique pas de modification collective, de l'autre côté cette satisfaction ne peut être obtenue que par une action qui touche un collectif d'individus.

On peut retrouver un résultat semblable en analysant les 39 types principaux d'associations construits par l'Insee. Chacune des 33 variables dichotomiques précédentes permet de définir pour chacun de ces types d'associations la fréquence de la modalité « 1 » (oui). Afin d'analyser la structure des liens entre ces variables, nous avons effectué des analyses en composantes principales (ACP) basées sur la matrice des corrélations. Comme précédemment ces analyses sont semblables à celles faites sur les neuf raisons d'adhésion. On obtient une première composante principale qui explique 50 % de la variabilité. Elle a la même interprétation que le premier axe factoriel de l'ACM précédente. Nous avons alors construit un indice de socio-dépendance en utilisant les 8 raisons d'adhésion qui s'opposent le plus sur le premier axe :

ISD = (raison 9 + raison 4 + raison 3 + raison 8) – (raison 7 + raison 2 + raison 5 + raison 1) [Cf. haut de la page 5 pour la signification des chiffres]. Il a une corrélation de 0.96 avec la première composante factorielle de l'ACM sur les 3738 réponses et une corrélation de 0.99 avec celle de l'ACP sur les 39 types d'associations.

La deuxième composante principale n'explique plus que 15 % de la variabilité. Elle différencie principalement les associations qui sont fortement « socio-dépendantes ». En effet, elle oppose celles qui défendent un groupe de semblables (pour soi ou pour les proches) à celles qui défendent un collectif plus large, un intérêt général (pour autrui). Ce gradient de motivation collective se retrouve comme quatrième(*) composante factorielle de l'ACM.

Nous avons construit un indice simple de motivation collective de cette manière : IMC = (raison 3 + raison 6) – (raison 9 + raison 4) [Cf. haut de la page 5 pour la signification des chiffres]. Cet indice est proche des deux composantes factorielles (corrélation de 0.97 avec la deuxième composante de l'ACP sur les 39 types d'associations et de 0.77 avec la quatrième composante factorielle de l'ACM sur les 3738 réponses). Il oppose deux raisons d'adhésion renvoyant plutôt à une cause générale et deux raisons pouvant être plus personnelles.

() Le deuxième axe factoriel de l'ACM oppose les modalités oui et non, il y a beaucoup moins de oui que de non. Le troisième axe factoriel de cette ACM oppose ceux qui adhèrent pour pratiquer un sport à ceux qui adhèrent pour pratiquer une activité culturelle ou artistique. Au niveau des associations, ce facteur crée une différenciation surtout dans l'ensemble des associations qui ne sont pas « socio-dépendantes ». C'est la troisième composante principale de l'ACP.*

1) Situation des trois groupes de seniors par rapport aux indices.

Une analyse des correspondances multiples sur les seuls seniors de 55-74 ans donne des résultats semblables à celle effectuée sur l'ensemble des adhérents (Cf. encadré méthodologique). Pour montrer la répartition spatiale des seniors selon les deux indices présentés ci-dessus, nous avons dressé les graphiques n°1. L'indice 1 (ISD : Indice de socio-dépendance ou indice communalisation/sociation) est porté sur l'axe des abscisses (axe X) et évolue entre -4 et +4 ; l'indice 2 (IMC : Indice de motivation collective) est sur celui des ordonnées (axe Y) et se situe entre -2 et +2.

Les vastes nuages de points des graphiques reflètent la diversité des valeurs prises par les deux indices, et aussi l'hétérogénéité des raisons d'adhérer aux associations. Les individus sont loin de tous rechercher la même chose en participant à la vie associative.

Entre les trois groupes de seniors, des différences sensibles existent. Le

groupe des 55-64 ans en activité (graphique du haut) est celui pour lequel la distribution spatiale des points est la plus vaste (ou équilibrée). La comparaison avec les retraités du même groupe d'âge (graphique du milieu) montre un déplacement des effectifs vers la gauche, tendance qui se renforce de nouveau dans le dernier groupe (retraités de 65-74 ans, graphique du bas). Ce mouvement est conforme avec l'évolution signalée des adhésions qui privilégient, avec l'avancée en âge, la convivialité, la proximité, les activités récréatives qui permettent d'occuper le temps libre et de rester en contact avec les autres. La valeur moyenne de l'indice 1 passe de 0,06 pour les actifs à -0,50 pour les R 55-64 puis -0,80 pour les R 65-74 ans.

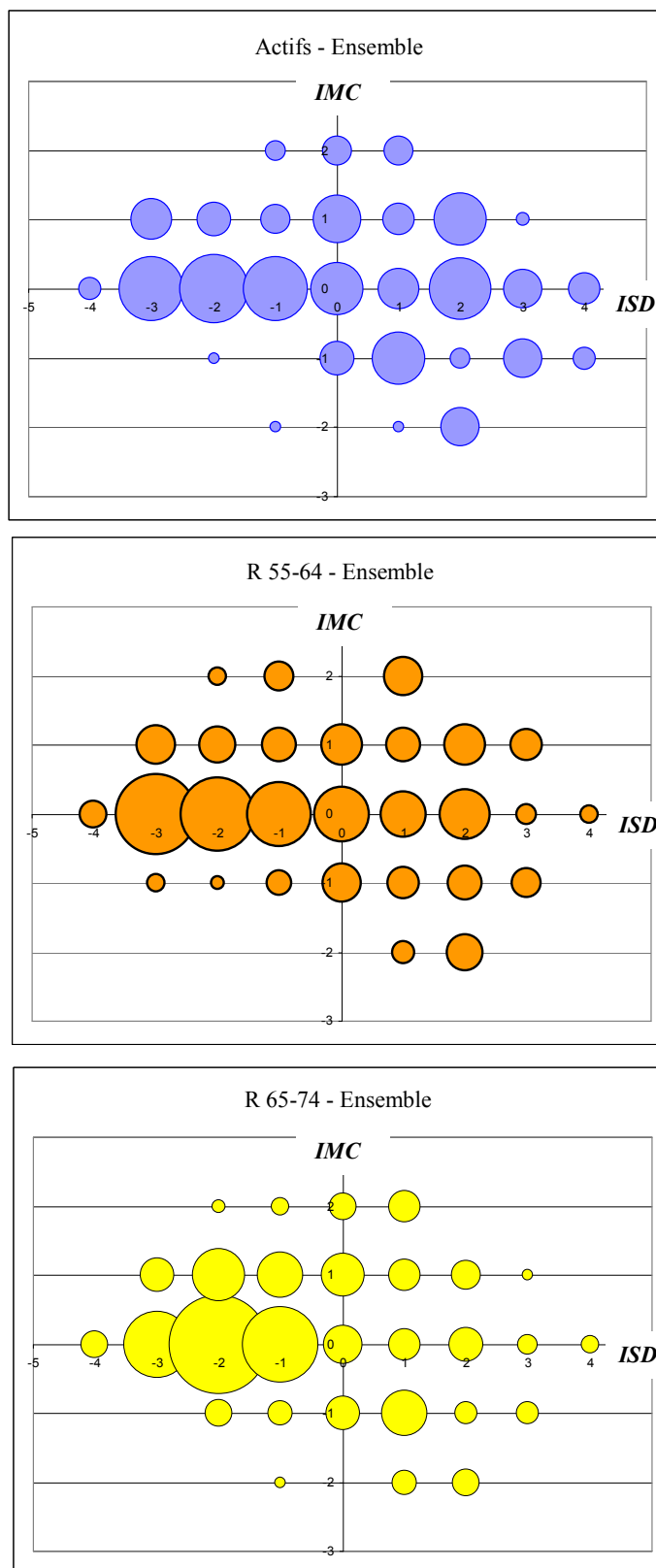
Dans la partie gauche du graphique, on peut repérer la concentration des effectifs autour de l'axe X. Il faudrait mobiliser le troisième axe évoqué plus haut qui oppose principalement les activités sportives et les activités culturelles pour mieux discriminer la population dans cette partie du graphique (mais ce n'est pas notre sujet).

2) La notion d'utilité sociale à partir de l'enquête Insee

L'enquête Insee avait comme intérêt de proposer deux raisons d'adhérer à une association qui semblent en lien avec notre problématique, à savoir la raison 3 (défendre une cause) ou la raison 6 (être utile à la société, pour faire quelque chose pour les autres). Nous avons établi les nouveaux nuages

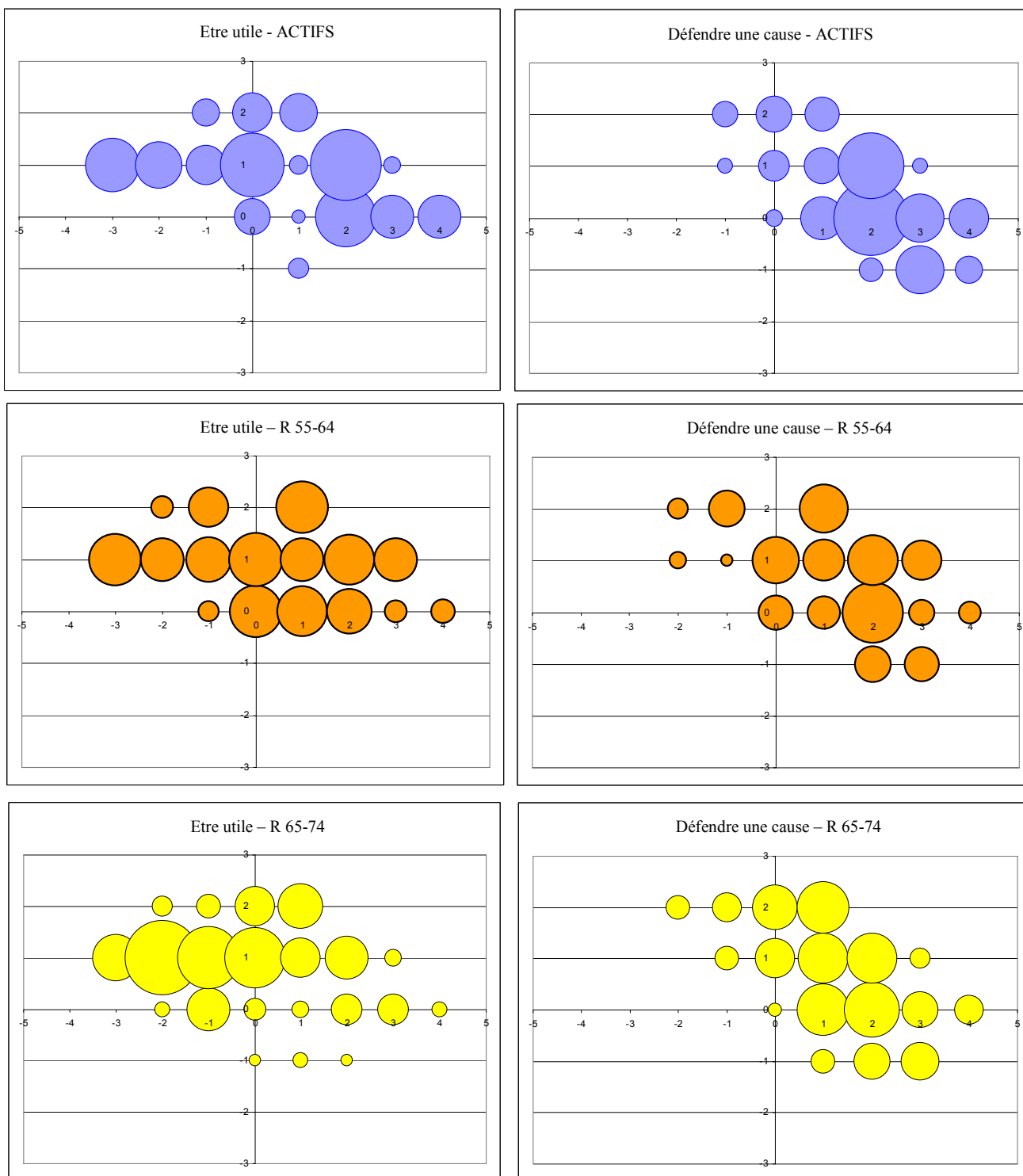
de points pour les adhérents qui se sont prononcés de cette manière. Ces représentations graphiques montrent que ces deux raisons ne renvoient pas exactement au profil des seniors, plus restrictif, que nous voulons étudier. Rappelons que nous avons dit que les « engagés solidaires » devraient se situer plutôt au nord-est de l'espace graphique.

Graphiques 1 : Répartition des seniors selon les deux indices (ISD et IMC)



Les graphiques 2 montrent que les individus ayant déclaré vouloir « être utiles aux autres » (raison 6, graphique 2 : colonne de gauche) dans le cadre de leur participation associative sont repérables dans la partie nord de l'espace graphique. Ceci est logique puisque l'indice de motivation collective (axe Y), par sa valeur positive, exprime une intention dirigée vers les autres. On remarque que déclarer vouloir « être utile aux autres » dans l'enquête Insee ne positionnent pas les individus nécessairement dans la partie est du graphique, c'est-à-dire vers la sociation. C'est la preuve que certains adhérents conçoivent l'utilité en termes de proximité, pour une communauté de proches, sans nécessaire volonté d'agir sur la société. Le renforcement de la communalisation s'observe d'ailleurs chez les retraités les plus âgés (R 65-74).

Graphiques 2 : Répartition des seniors ayant déclaré vouloir être utiles ou vouloir défendre une cause selon les deux indices (ISD et IMC)



Les individus ayant déclaré vouloir « défendre une cause » (raison 3, graphique 2 : colonne de droite) se situent à présent plus à droite du graphique, du côté de la sociation. Ce sont par conséquent des acteurs dont l'action se place logiquement dans le champ politique, dans le jeu des institutions, mais pas exclusivement en dirigeant l'action vers autrui. On peut défendre une cause et viser d'abord ses intérêts personnels.

Finalement, les seniors qui déclarent « vouloir être utiles » dans l'enquête Insee donnent une acception large à la notion, occupant toute la partie nord du graphique : on peut dire être ou vouloir être utile si on milite dans un parti politique aussi bien que si on dirige une association sportive. Quant à ceux qui disent « vouloir défendre une cause », on ne sait pas quelle est l'orientation de leurs actions (« vers les autres » ou « vers soi »). Les raisons 6 et 3 sont donc inadaptées à repérer les seuls seniors conformes à notre définition de l'engagement solidaire. Par contre, compte tenu des graphiques 2, on s'aperçoit que notre notion se situe au croisement des deux raisons Insee, dans le cadran nord-est ; ce qui est cohérent avec la définition que nous en avons donnée : un engagement citoyen qui veut contribuer à une plus grande justice sociale dirigé vers les autres.

3) L'engagement solidaire

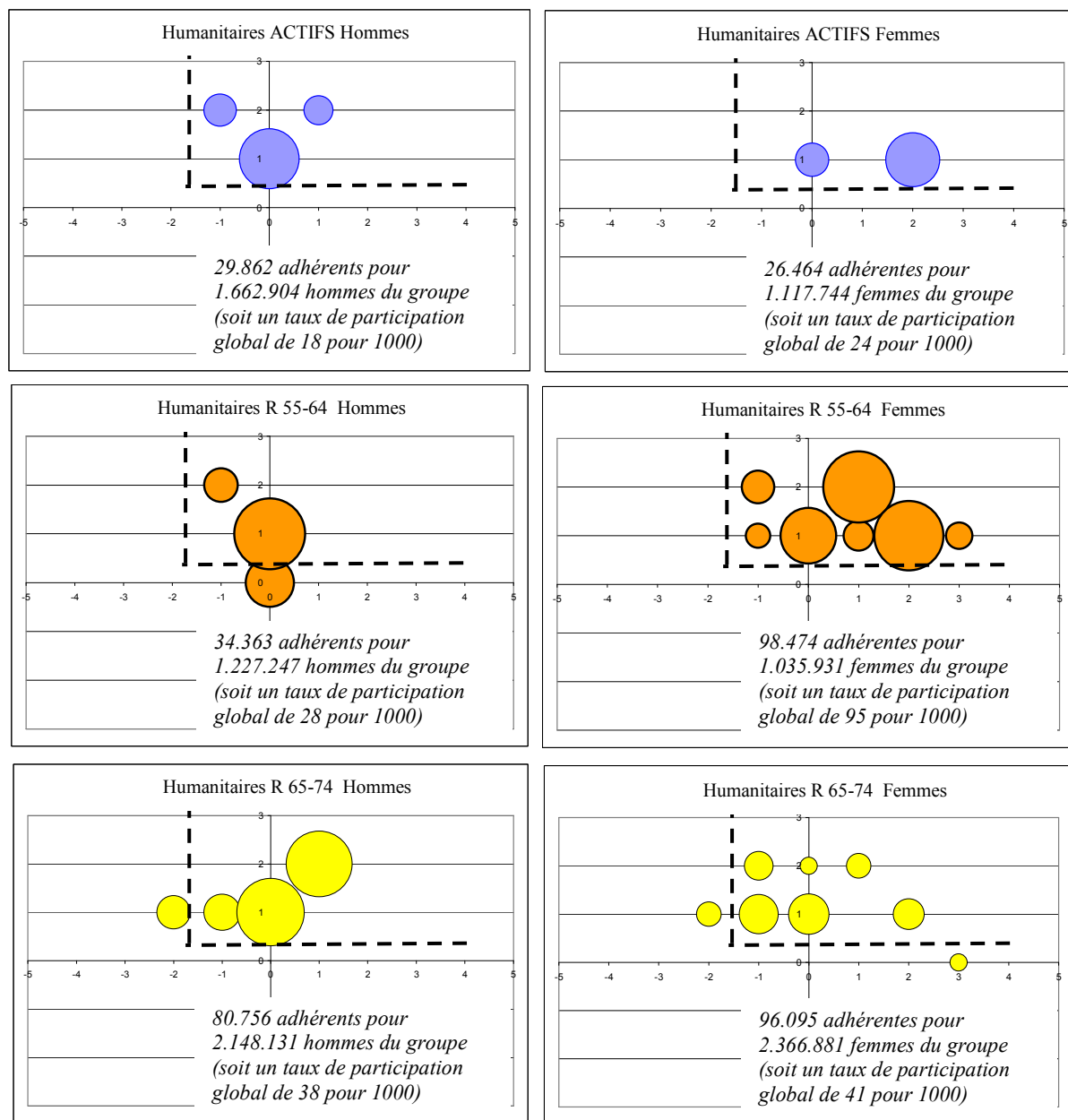
Pour valider l'espace graphique nord-est qui délimiterait au mieux les seniors susceptibles de répondre au critère « d'engagement solidaire », nous avons choisi de regarder où se situent les adhérents les plus emblématiques de notre définition, à savoir ceux des associations humanitaires (Cf. graphiques 3).

Ainsi, la quasi-totalité des effectifs se situent par rapport à l'axe X avec des valeurs supérieures ou égales à -1 et par rapport à l'axe Y avec des valeurs supérieures ou égales à 1. Cette zone⁵ sera repérée sur les graphiques grâce aux pointillés.

Il en ressort que dans les trois groupes, les femmes se mobilisent davantage au sein des associations humanitaires (au regard des taux de participation). Les nuages de points montrent aussi que les « jeunes » retraités s'impliquent davantage que leurs homologues qui sont encore en activité professionnelle, notamment les femmes de 55-64 ans retraitées qui sont près de quatre fois plus impliquées que les actives du même groupe d'âge (+ 296 %). A contrario, entre 55-64 ans, le passage en inactivité des hommes ne semble pas produire un engouement aussi fort pour les associations humanitaires (+ 56 %). C'est entre 65 et 74 ans que l'implication est la plus forte chez les hommes retraités, alors qu'elle diminue de moitié chez les femmes. Les effectifs féminins se déplacent vers la gauche de la zone repérée en pointillés sur les deux derniers graphiques, signe que leur engagement devient aussi prétexte à côtoyer des personnes qui ont les mêmes centres d'intérêts : la recherche de convivialité associée à l'aide humanitaire.

⁵ Il ne faut pas s'étonner que le cadran nord-est s'avère débiter à -1. La ligne de partage du gradient de communalisation/sociation (indice 1) n'a aucune raison de débiter à zéro.

Graphiques 3 : Répartition des seniors adhérant à une association humanitaire selon les deux indices (ISD et IMC)



4) Les « seniors engagés solidaires »

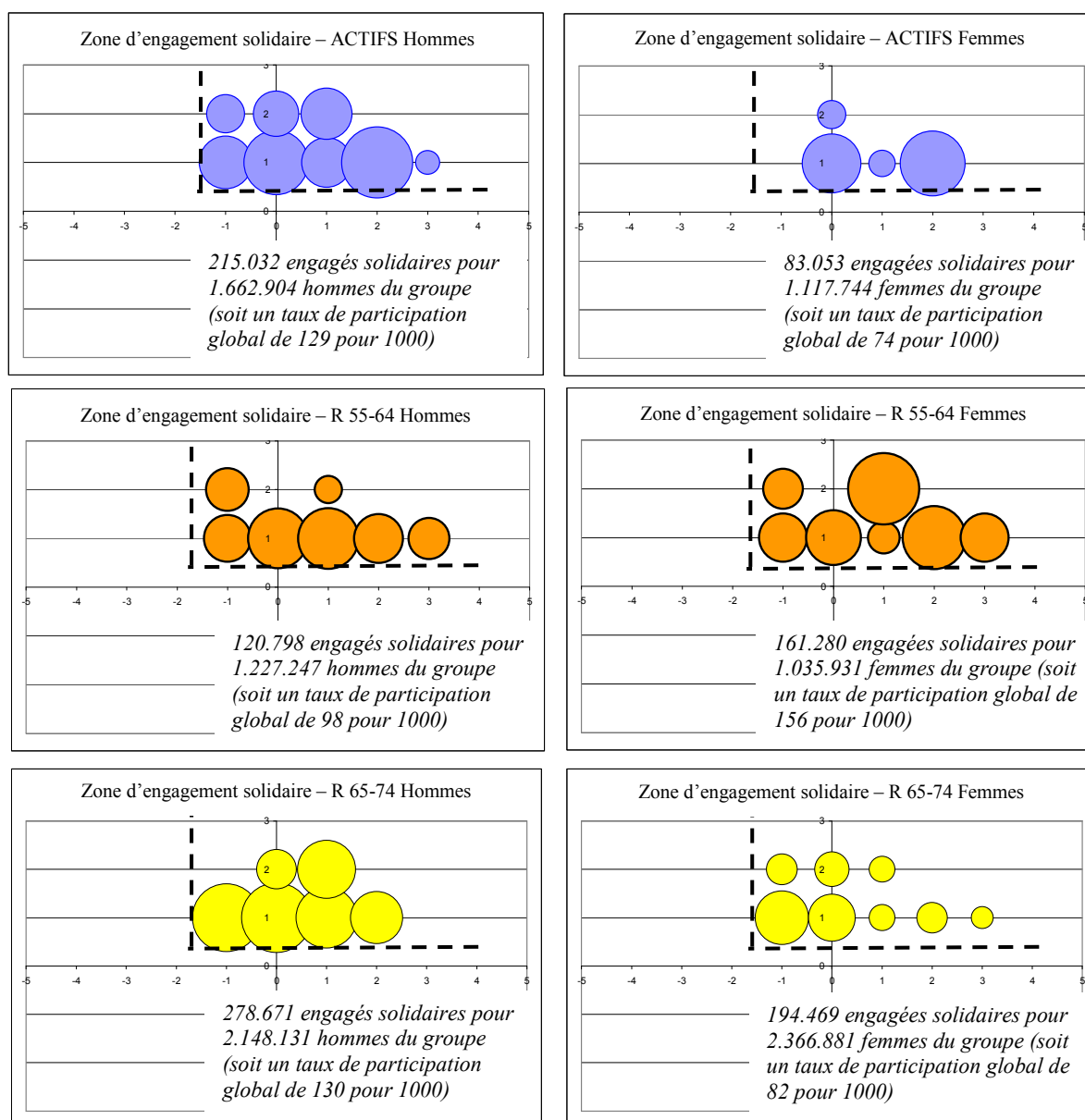
La zone en pointillés des graphiques précédents permet en définitive de sérier des seniors qui expriment des formes d'engagement solidaires envers les autres, dans le sens de notre définition. En conservant ces limites, nous pouvons à présent repérer tous les adhérents inclus dans la zone (et pas seulement les adhérents aux associations humanitaires), comparer le positionnement graphique des trois groupes de seniors, et préciser leur importance numérique par rapport à l'ensemble des adhérents (Cf. graphiques 4).

Les adhérents « engagés solidaires » ont des effectifs et des taux de participation très variables selon les groupes de seniors, mais ce sont des groupes de personnes numériquement conséquents. Environ un million de personnes âgées de 55 à 74 ans répondent en effet à nos critères d'engagement solidaire : il s'agit d'un homme dans 6 cas sur 10.

Chez les hommes, ce sont les actifs et les R 65-74 qui ont les taux de participation les plus forts. Le passage à la retraite semble, chez les hommes, provoquer une moindre implication puisque le taux de participation pour cette forme d'engagement tombe de 129 à 98 pour 1000 entre les deux premiers groupes (Les hommes ont-ils besoin de faire le deuil de leur activité professionnelle ?). C'est l'inverse chez les femmes qui voient leur taux de participation être multiplié par 2 entre les actifs et les jeunes retraitées. C'est aussi dans le groupe R 55-64 que les femmes enregistrent le plus fort taux de participation de tous les seniors. Cependant, l'adhésion des femmes oscille dans le sens contraire de celui des hommes. La division par deux de la participation féminine entre les deux groupes de retraitées laisse perplexe : s'agit-il d'un effet d'âge, lié au vieillissement ou à l'évolution des structures familiales (montée du veuvage) ? D'un effet génération qui annoncerait l'apparition de nouveaux comportements chez les plus jeunes retraitées en faveur d'un engagement solidaire ?

Comme précédemment, les effectifs masculins et féminins ont tendance à se déplacer vers la gauche entre les plus jeunes et les plus âgés des seniors. En vieillissant, on peut imaginer que les adhérents privilégient des solidarités de proximité tandis que leurs engagements pour de grandes causes générales et éloignées du quotidien s'atténuent.

Graphiques 4 : Répartition des seniors positionnés dans la « zone d'engagement solidaire » selon les deux indices (ISD et IMC)



Seulement trois types d'associations regroupent près de 60 % des « seniors engagés solidaires ». Sans surprise, les adhérents les plus nombreux parmi ces seniors sont membres d'associations humanitaires, d'aide internationale ou de droits de l'Homme. Ils représentent le tiers des 1 053 303 individus (33 % des effectifs). En second rang, deux fois moins nombreux, suivent les adhérents des associations de protection de la nature, des animaux, de la flore et la faune (15 %). La troisième place revient aux personnes qui adhèrent à des associations religieuses ou paroissiales (11 %).

Selon les groupes de seniors, les associations plébiscitées ne sont toutefois pas les mêmes : les femmes sont plus regroupées que les hommes sur quelques grands types d'associations ; les retraités les plus âgés (hommes et femmes) ont des taux de participation plus fort que leurs cadets pour les associations religieuses. Chez les hommes, la participation aux associations d'anciens combattants ou classe d'année de naissance est trois fois plus forte chez les retraités âgés. Pour ce type d'associations, il pourrait s'agir d'un effet génération.

Tableau 5 : Taux de participation des « engagés solidaires »
par type d'associations (en %)

Type d'associations	Hommes			Femmes			Ensemble
	ACTIF	R 55-64	R 65-74	ACTIF	R 55-64	R 65-74	
Humanitaire, aide internationale, droits de l'Homme (92 %)	18	20	38	24	95	37	36
Protection de la nature et défense des animaux, de la faune et flore (87 %)	29	15	26	6	12	6	17
Religieux ou paroissial (49 %)	5	3	19	9	10	17	12
Associations du domaine médical et social (57 %)	4	0	3	12	12	10	7
Syndical ou professionnel (12 %)	7	11	6	4	11	0	5
Anciens combattants ou classe d'année de naissance (11 %)	5	5	17	0	0	0	5
Culturelle ou musicale (7 %)	16	7	0	0	4	0	4
Locataires, propriétaires ou co-propriétaires (8 %)	11	5	2	0	0	4	4
Parti politique (100 %)	6	5	0	19	0	0	4
Association ou club sportif (5 %)	4	10	8	0	0	2	4
Ass. de quartier ou locale, comités des fêtes... (22 %)	6	8	4	0	0	3	4
Personnes âgées ou club de troisième âge (4 %)	0	5	6	0	6	2	3
Défense des consommateurs et usagers services publics (49 %)	9	0	0	0	0	0	1
Autres associations (13 %)	8	4	3	0	6	0	3
Total	129	98	130	74	156	82	110

Quelques types d'associations sont inattendus dans la liste qui précède (Tableau 5), en particulier les associations culturelles, les associations sportives ou encore les clubs du troisième âge et les associations de propriétaires ou locataires. Les projets de ces associations ne semblent pas relever de notre définition de l'engagement solidaire, mais les individus définissent pourtant leur adhésion de cette manière (une méthode définissant a priori la liste des associations répondant à une définition de l'engagement ne supporterait évidemment pas ces exceptions, mais serait plus arbitraire). Il reste que ces adhérents sont minoritaires au sein de leur association à se considérer « engagés solidaires », comme le montre les pourcentages inscrits à côté du nom des types d'associations dans la première colonne du tableau 5. La part des adhérents répondant aux critères de l'engagement solidaire est proche de 100 % pour les associations humanitaires, de défense de la nature et des associations politiques. A contrario, elle est inférieure à 8 % pour les associations qui viennent d'être citées : 7 % des membres des associations culturelles se situent dans la zone de l'engagement solidaire (le complément à 100 % en dehors), 5 % des membres des associations sportives, 4 % des adhérents aux clubs

du troisième âge, etc. Ces faibles proportions donnent une cohérence certaine à notre liste. Elles montrent une fois de plus la diversité des adhérents d'un même type d'associations. Les associations culturelles, sportives, de personnes âgées, de propriétaires ou locataires peuvent regrouper des adhérents voulant défendre des causes générales. Cet engagement solidaire se retrouve bien sûr plus fréquemment dans les associations du domaine médical et social, de défense des consommateurs ou des associations religieuses.

Conclusion

Dans la perspective de l'arrivée massive des baby-boomers à la retraite, la question du degré de la participation des inactifs à la collectivité est lourde d'enjeux pour la cohésion sociale. Les nouveaux retraités, bien dotés économiquement et en bonne santé, seront-ils d'affreux individualistes qui utiliseront leur temps libre et de leur pouvoir d'achat pour aménager à leur profit une situation historiquement favorable ou seront-ils des acteurs sociaux impliqués dans les grandes questions de société, faisant preuve de solidarité au-delà de la sphère familiale ?

Ce papier a rappelé le poids des clubs du troisième âge et des associations qui proposent des activités de loisirs aux retraités. Ces organisations ont une fonction sociale importante car elles offrent des lieux d'épanouissement qui compensent la perte des contacts sociaux due à l'avancée en âge. Mais, à l'exception des retraités qui organisent ces activités pour les autres, les participants à ces associations ne sont généralement pas des acteurs sociaux. A fortiori, ils n'adhèrent pas dans la perspective d'un engagement solidaire. A partir des données de l'enquête Insee, nous avons montré comment repérer les adhésions caractéristiques des « seniors engagés solidaires », *sans définir a priori les lieux associatifs de ces engagements*. Nos résultats montrent que les seniors de 55-74 ans qui répondent à notre concept constituent une population numériquement importante, puisqu'elle dépasse le million de personnes, soit environ 11 % des personnes de la même tranche d'âge adhérentes à des associations.

L'analyse aurait manqué de précision sans prise en compte du genre. Bien que moins nombreuses, les femmes, une fois à la retraite, se mobilisent de façon importante dans le souci d'être utile à autrui et ont des taux de participation plus forts que ceux des hommes entre 55 et 64 ans. Cependant, en vieillissant, hommes et femmes ne restent pas « *engagés solidaires* » au même niveau. L'adhésion des hommes est plus forte chez les retraités de 65-74 ans (elle rejoint le niveau des *actifs* masculins de 55-64 ans après avoir connu un creux chez les retraités de 55-64 ans), tandis que celle des femmes décroît de moitié chez les retraitées les plus âgées. On peut alors se demander si le veuvage des femmes ne freine pas leur implication dans des actions altruistes et militantes. Certaines d'entre elles, tout en maintenant leur adhésion à des associations, pourraient y rechercher en priorité de la convivialité pour sortir d'une forme d'isolement. A moins que les femmes retraitées, plus jeunes, répondent à d'autres caractéristiques sociales...

Ce qui nous conduit à poser une dernière question : à l'avenir, *la proportion* des « seniors engagés solidaires » va-t-elle se renforcer ? Pour répondre précisément à cette question, il faudrait mieux considérer les évolutions entre les groupes de seniors susceptibles de résulter d'un *effet génération*. A ce stade, les différences relevées entre nos trois groupes ne permettent pas de formuler une position simple. Il reste que sous l'effet des changements progressifs des caractéristiques socio-économiques des nouveaux seniors, l'hypothèse d'un effet génération est séduisante. Pour la vérifier, il faudra comparer les futures enquêtes Insee sur la vie associative avec les présents résultats de l'enquête 2002. C'est donc un travail qui pourra se poursuivre afin de mieux distinguer effet d'âge et effet de génération.

Bibliographie

- ATTIAS-DONFUT C. SEGALEN M. *Grand Parents, la famille à travers les générations*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- BARTHELEMY M. *Associations : un nouvel âge de la participation ?* Paris, Presse de sciences Po., 2000.
- BOURDELAIS P. *L'âge de la vieillesse - histoire du vieillissement de la population*. Paris, Odile Jacob, 1993.
- CES (Conseil Economique et Social). *Les activités d'utilité sociale des retraités et des personnes âgées*. Rapport d'Henri Théry. Direction des Journaux officiels, 1993.
- CREDOC. *Le pouvoir et le rôle économique des plus de 50 ans*. Rapport réalisé à la demande de International Longevity Centre – France par Guy Poquet, 1996.
- DECOOL J.P. *Des associations en général... Vers une éthique sociétal*. Rapport au Premier Ministre, Mission parlementaire auprès de Jean-François LAMOUR, Mai 2005, 110 p.
- FEBVRE M. MULLER L. Vie associative et bénévolat en 2002. INSEE, *Série des Documents de Travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales*, N°F0402, Février 2004, 122 p.
- GUERIN S. *Le grand retour des seniors*. Eyrolles, Ed. d'Organisation, 2002.
- GUILLEMARD, A.M. De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et Société*, n°102, sept. 2002.
- HATCHUEL G. LOISEL J.-P. L'adhésion aux associations reste à un niveau élevé – Plus de seniors, moins de militants. CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n°123, janv. 1998.
- LEGRAND M (Ed.). *Retraite – Une révolution silencieuse*. Paris, Erès, 2001.
- LOISEL J.-P. Les français et la vie associative. CREDOC, *Collection des rapports*, n°201, 1999.
- MICHAUDON H. L'engagement associatif après 60 ans. INSEE, *Insee Première*, n°737, sept. 2000.
- ROCHEFORT R. *Vive le papy-boom*. Paris, Odile Jacob, 2000.
- TREGUER J.-P. *Le Senior Marketing*. Paris, Dunod, 2003 (Troisième édition).
- WEBER M. *Economie et société. Tome 1 : les catégories de la sociologie*. Paris : Presses Pocket, 1995 (1921), 410 p.